



Augmentation énorme des charges

Par **Dany**, le **07/06/2012** à **22:05**

Bonjour,

Notre société de gérance d'immeubles vient de changer, sans nous en prévenir, les unités de répartition des charges dans notre immeuble. Nous le découvrons à la réception du décompte individuel de charges exercice 2011. Elle semble avoir repris une cave d'un locataire et fait peser la charge de celle-ci sur l'ensemble des habitants. Cela entraîne, un surcroit important des charges pour chacun des habitants de l'immeuble.

En 2010, elle a ajouté, sans nous en prévenir, un poste "personnel d'immeuble", ce poste à doublé cette année. Tous ces frais complémentaires font que le montant des charges à triplé de 2009 à 2011.

Le bailleur n'est-il pas tenu d'aviser les occupants de l'immeuble, certains locataires, d'autres propriétaires, des frais engagés au lieu de le prévenir à posteriori ?
Quel recours avons-nous ?

Grand merci pour l'attention que vous porterez à notre question.